La Route des Crêtes - Le Grand Canyon - Espace cyclosport

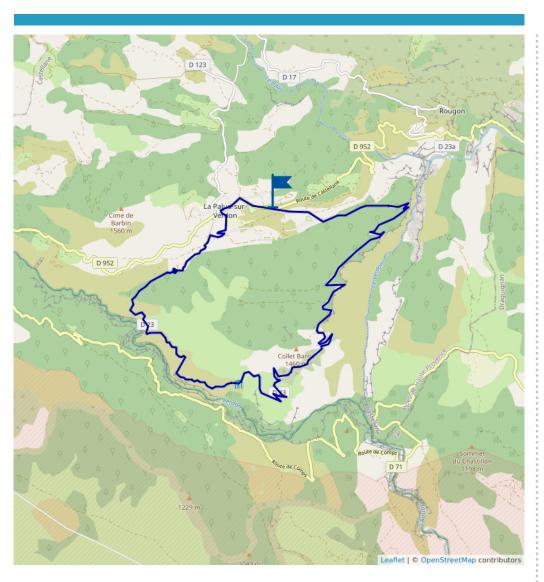
Proposé par :

Office de tourisme Intercommunal Verdon Tourisme "Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage

rur a ete genere a partir de tirkwi, la plateforme de partage "d'activités touristiques qui vous fait voyager

www.cirkwi.com/circuit/330930







23.00 km

▲ ∀ ∀

maxi -99999 m mini 99999 m 655 m 655 m

Ce parcours vélo de 24 km à La Palud sur Verdon vous entraîne à travers un circuit parcourant les crêtes du Grand Canyon. Les 14 Belvédères dévoilent les falaises mythiques du Verdon et offrent des points de vue inoubliables sur le Grand Canyon.

La Route des Crêtes se fait en voiture, en moto ou idéalement en vélo (avec ou sans assistance électrique selon vos capacités). Il est difficile de donner un temps de trajet pour ce circuit, tellement il y a de choses à voir, à observer, à admirer. Prévoyez tout de même plus de 3h en vélo, en vous arrêtant régulièrement aux belvédères. Vous surplomberez le légendaire Verdon et découvrirez des points de vue incomparables comme la "Carelle", "l'Escalès", "la Dent d'Aire" ou "Guègues". Vous aurez parfois jusqu'à 700 mètres de vide sous les pieds...

Vous découvrirez, au fil de "votre échappée", la faune locale (vautours, chamois, renards...), la flore, ainsi que les grimpeurs qui parcourent les falaises du canyon. Le départ de la Route des Crêtes (D23) se trouve à 800 mètres de la sortie du village de La Palud sur Verdon en direction de Rougon.



Une portion de la route étant en sens unique, pour faire la boucle complète veillez bien à la prendre dans ce sens (le sens des aiquilles d'une montre) comme vous l'indiquent les panneaux de signalisation dans et aux abords du village.

Contact: Téléphone: 04 92 77 32 02 Email: info@veloloisirprovence.com Site web: https://www.veloloisirprovence.com/

Facebook: https://www.facebook.com/veloloisirprovence

Période d'ouverture : Du 26/03 au 25/11. Seuls les accès à la Maline et au belvédère de la Dent d'Aïre sont ouverts toute

l'année. Sous réserve de conditions météo favorables.